

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 3 août 2020, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

Finances

5. Règlements d'emprunt – Annulation des soldes non financés (CP200727, art. 12)
6. États financiers de la Ville et du régime de retraite – Services professionnels en comptabilité – Contrat
7. Vêtements de travail et équipements de sécurité – Contrat
8. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

9. Nouveaux pavages et bordures – Contrat

Ressources humaines

10. Ressources humaines – Directeur des Services juridiques et greffier – Autorisation à combler le poste (CP200727, art. 24)
11. Ressources humaines – Sylvain Parent – Permanence (CP200727, art. 25)

Sécurité incendie

12. Entente intermunicipale – Municipalité de Saint-Damase – Modalités de réponse automatique en multicaserne – Approbation (CP200727, art. 26)

Travaux publics

13. Stade L.-P.-Gaucher – Entretien du système de réfrigération industriel – Contrat
14. Déneigement de divers secteurs avec tracteur et opérateur – Contrat
15. Colonnes de levage mobile et de trépieds pour camion – Contrat



Urbanisme

16. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP171024, art. 7, point 5.2, CP200727, art. 4, points 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.4, 6.1 et 7.1 et art. 6 et 7 et CCU200730)
17. Dérogation mineure – 14010 Girard – Approbation (CP200608, art. 7, point 6.2)
18. Dérogations mineures – 1250 Chabot – Approbation (CP200629, art. 5, point 9.1)
19. Dérogations mineures – 1370 Chénier – Approbation (CP200629, art. 5, point 9.2)
20. Dérogation mineure – 2140 Laurent-Gariépy – Approbation (CP200629, art. 5, point 9.3)

Réglementation

21. Adoption du règlement numéro 1600-238 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Bois, Mondor et Charron et aux rues Saint-Pierre Ouest et Gervais
22. Adoption du règlement numéro 74-6 modifiant le règlement numéro 74 concernant l'usage de l'eau
23. Adoption du règlement numéro 350-108 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4192-H-13 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4198-H-16;
 - que la partie restante du territoire actuellement incluse dans ladite zone 4192-H-13 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 4192-H-24;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4201-H-24 fasse désormais partie de la nouvelle zone 4192-H-24

(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, sur l'avenue des Grandes-Orgues)

24. Adoption du règlement numéro 350-110 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin de créer la zone d'utilisation commerciale 2153-C-04 à même la totalité du territoire incluse dans la zone d'utilisation mixte 2153-M-04 et une partie du territoire incluse dans les zones d'utilisation mixte 2129-M-04 et 2150-M-04

(Le territoire est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Dessaulles/Tellier)

Documents déposés

25. A) Conformément à l'article 532 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, dépôt est effectué du certificat préparé suite à la procédure d'enregistrement tenue à l'égard du règlement numéro 601 autorisant des travaux municipaux de nouveaux pavages et de bordures en 2020 et un emprunt de 1 574 000 \$;



- B) Procès-verbal de modification du règlement numéro 599 en vertu de l'article 92.1 L.C.V.;
- C) Lettre du ministère des Affaires municipales et d'Habitation confirmant une aide financière de 25 200 000 \$ pour le projet de mise aux normes de l'usine d'épuration, dans le cadre du sous-volet 1.2 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau;
- D) Lettre du ministère des Affaires municipales et d'Habitation confirmant qu'une somme de 143 500 \$ est réservée à la Ville de Saint-Hyacinthe à titre de participation au programme Rénovation Québec pour l'année 2020-2021;
- E) Lettre du ministère des Transports confirmant une aide financière maximale de 70 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur l'avenue Choquette, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux;
- F) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*);
- G) Avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux relativement à la demande de permis pour le restaurant L'Ébène au 1450, rue des Cascades

26. Levée de la séance